



right solutions.  
right partner.

# Conditions générales de ALS Switzerland AG

---



## Table des matières

1. Validité .....	1
2. Prix et offres de ALS Switzerland AG.....	1
3. Passation et annulation des commandes.....	1
4. Échantillons .....	1
5. Délais de livraison et analyse express.....	1
6. Qualité et méthodes d'essai .....	2
7. Reporting.....	2
8. Confidentialité, archivage des données.....	2
9. Factures et conditions de paiement.....	2
10. Responsabilité civile.....	2
11. Lieu de juridiction.....	2



## 1. Validité

a) Les conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres et commandes de ALS Switzerland AG et aux relations contractuelles qui en découlent. Les accords et conditions divergeant des CGV ne sont valables que s'ils sont sous forme écrite et confirmés par ALS Switzerland AG au moyen d'une signature valide.

## 2. Prix et offres de ALS Switzerland AG

a) Sauf convention contraire, les prix en vigueur au moment de la commande et publiés dans les catalogues/prestations de service de ALS Switzerland AG sont applicables. Les prix individuels sont indiqués sans taxe sur la valeur ajoutée. Les remises et les escomptes ne sont pas automatiquement accordés. Toutes autres conditions d'achat des clients s'écartant des CGV ne seront pas acceptées, sauf si elles ont été convenues par écrit.

b) Sur demande, ALS Switzerland AG prépare des offres auxquelles elle est liée pendant 6 mois.

## 3. Passation et annulation des commandes

a) ALS Switzerland AG n'accepte que les commandes écrites ou les commandes via le portail clients. Le client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires à l'exécution de la commande. Si le client souhaite que des informations supplémentaires sur la commande (numéro de commande, centre de coûts ou autres) figurent sur la facture de ALS Switzerland AG, il doit les fournir lors de la commande.

b) Si un client passe une commande au nom et aux frais d'un tiers (adresse de facturation différente de l'adresse du client), le client est responsable si le tiers refuse de prendre en charge les frais.

c) L'annulation d'une commande doit se faire par écrit. Le client supporte les frais encourus par ALS Switzerland AG jusqu'à la date de l'annulation.

d) ALS Switzerland AG peut sous-traiter à d'autres laboratoires ALS Switzerland ou à des laboratoires d'essai externes en conformité avec les spécifications de qualité (voir Clause 6).

## 4. Échantillons

a) Si le client a le soupçon ou la connaissance que des risques pour la sécurité ou la santé existent avec les échantillons remis pour examen (échantillons explosifs, cancérigènes, radioactifs, contenant de l'amiante ou autres échantillons spécifiquement toxiques), il est tenu d'en informer ALS Switzerland AG lors de la commande. Le client est responsable de tous les coûts et dommages encourus par ALS Switzerland AG en raison de la violation de cette obligation d'information. ALS Switzerland AG se réserve le droit de refuser ou de renvoyer des échantillons présentant des risques pour la sécurité et la santé aux frais du client.

b) La société ALS Switzerland AG conserve gratuitement pendant trois mois les échantillons solides analysés. Les échantillons d'eau sont stockés gratuitement pendant deux semaines. Une conservation plus longue n'est possible que sur commande explicite et moyennant un supplément.

## 5. Délais de livraison et analyse express

a) Le délai de livraison est principalement basé sur l'accord passé avec le client (accord sur la date cible), qui se fonde sur la capacité d'analyse actuelle. Dans certains cas et uniquement sur accord, des échantillons ou des séries d'échantillons peuvent être traités en priorité moyennant un coût supplémentaire (analyse express).

b) En cas de retard de livraison dû à un cas de force majeure, à une absence de personnel ou à un défaut de matériel, ALS Switzerland AG ne verse aucune indemnité.



## 6. Qualité et méthodes d'essai

- a) La société ALS Switzerland AG est accréditée en tant que laboratoire d'essai selon la norme ISO 17025 et travaille selon les spécifications de cette norme. Sauf accord contraire avec le client, seules les méthodes d'essai de la gamme accréditée sont utilisées.
- b) ALS Switzerland AG fournit sur demande des informations sur l'incertitude de mesure.
- c) Seules des informations générales (procédures de mesure, normes et références, etc.) sont fournies sur les méthodes d'essai elles-mêmes. Les informations détaillées sur la réalisation des analyses (instructions de travail internes, SOP's) ne sont pas mises à la disposition des clients.

## 7. Reporting

- a) Les résultats des tests sont envoyés au client sous la forme d'un rapport d'analyse ALS Switzerland par e-mail. La préparation et l'envoi des rapports standard sont inclus dans le prix de l'analyse.
- b) Les rapports d'analyse imprimés ne seront envoyés que si le client en fait la demande. Le rapport d'analyse contient au moins les informations requises par la norme ISO 17025. Des informations complémentaires ainsi que des comparaisons avec les valeurs de référence et les valeurs limites sont fournies sur demande du client.
- c) Le transfert des résultats d'analyse vers des répertoires et des bases de données gérés par le client n'est pas compris dans le prix de l'analyse et n'est possible que par accord et contre remboursement des frais.
- d) Une responsabilité (cf. point 10) n'est assumée que pour les résultats d'essais qui ont été transmis dans les rapports d'analyse ALS Switzerland.

## 8. Confidentialité, archivage des données

- a) ALS Switzerland AG s'engage à préserver la confidentialité des résultats d'analyse et des conclusions vis-à-vis de tiers. Les exceptions sont les constatations pour lesquelles il existe une obligation légale de signaler ou de divulguer. Le client sera informé si l'obligation légale de signalement a été remplie.
- b) Les résultats d'analyse et les données brutes sont archivés pendant une période de 10 ans.

## 9. Factures et conditions de paiement

- a) Sauf accord contraire, un délai de paiement de 20 jours à compter de la date de la facture s'applique aux factures de ALS Switzerland AG.
- b) Le rejet d'une facture par le client en raison de l'absence d'informations sur la commande du client (numéro de commande, centre de coûts ou similaire) n'est pas accepté et n'a pas d'effet suspensif.
- c) En cas de retard de paiement de plus de 90 jours par rapport au délai de paiement mentionné, respectivement à un délai de paiement convenu, ALS Switzerland AG est en droit de retenir les prestations.

## 10. Responsabilité civile

- a) La société ALS Switzerland AG n'est responsable que des dommages matériels et corporels causés uniquement par des résultats de test incorrects dus à une négligence grave. ALS Switzerland AG n'est pas responsable des pertes financières pures (par exemple la perte de production, les investissements incorrects et les bénéfices perdus).

## 11. Lieu de juridiction



a) Toutes les relations juridiques existant entre le client et ALS Switzerland AG sont basées sur le droit suisse. Le lieu de juridiction et d'exécution est Lyss BE.